CAMINEMU !

L'actualité municipale de Pianottoli-Caldarello

N°6 • janvier 2024

PIANOTTOLI CALDARELLO

Chères Pianottolaises, chers Pianottolais,

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024, et avant tout une excellente santé.

L'année qui s'ouvre verra la réalisation de projets structurants pour notre village : l'élaboration du PLU devrait arriver à son terme, tout comme la rénovation de notre école.
Notre salle polyvalente sera ainsi disponible pour nous donner davantage d'opportunités de rassembler toutes les générations de villageois.

Au-delà des projets d'aménagement, nous développons également les services qui vous sont proposés : santé et bien-être, démarches administratives, urbanisme, accès aux aides sociales, accompagnement des jeunes vers l'emploi...
Avec l'objectif que chaque membre de notre communauté puisse s'y épanouir.

En ce début d'année, nous formulons le souhait que celles et ceux qui sont dans la peine, frappés par le deuil ou confrontés à la maladie voient leur situation s'améliorer et leurs difficultés s'estomper.

À tutti, a paci è a saluta !

Le maire, Charles-Henri Bianconi

URBANISME

LE CONSEIL MUNICIPAL ARRÊTE LE **PLU**

Le 15 décembre, le conseil municipal a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le plan local d'urbanisme.
En respectant les différentes lois qui s'imposent (Littoral, Montagne, Elan, Alur, Climat et résilience, Padduc...), le projet porté par la commune assure l'équilibre entre : résidences principales (avec des logements, notamment pour les jeunes générations) et résidences secondaires ; développement économique et agricole ; préservation de l'environnement ; mise en valeur du patrimoine.
Les personnes publiques associées (administrations, organismes, associations...) disposent désormais d'un délai (jusqu'à mi-mars) pour émettre leur avis.
Suivra une phase d'enquête publique (avril-mai) avant l'approbation prévue à l'été 2024.
Retrouvez plus d'infos sur www.pianottoli-caldarello.fr

CE QU'IL FAUT RETENIR

1% de croissance annuelle de population

C'est l'estimation, optimiste au regard de l'évolution de la population ces dernières années, qui a servi à formuler les besoins, en termes de logements notamment.

11,05 ha

sont ouverts à la constructibilité avec le PLU (10,54 ha en extension et 0,51 ha en densification).

145 logements

pourraient être créés si la totalité des parcelles venait à se construire.

70 logements

pourront être bâtis sur les terrains communaux pour couvrir les différents besoins en résidence principale (primo-accession et/ou location) et laisser ainsi plus de liberté aux propriétaires privés.

1 164 ha

d'espaces stratégiques agricoles (Esa) sont prévus au PLU bien que le Padduc n'en impose que 975.

1er janvier 2027

Toute commune dépourvue de document d'urbanisme à cette date ne pourra plus instruire les demandes d'urbanisme hors parties urbanisées. L'élaboration du PLU est donc essentielle pour répondre aux besoins et projets des propriétaires et ainsi assurer le développement du village.

PRÉVENTION INCENDIE

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT : ÉTAT D'AVANCEMENT

Après une première phase en 2022 qui a consisté à établir un état des lieux, le processus s'est poursuivi en 2023.
La nette évolution du débroussaillement légal est illustrée par les cartographies et graphiques ci-dessous.
En 2024, les services instructeurs établiront un bilan de l'action et le cas échéant contraindront les propriétaires concernés à réaliser le débroussaillement légal.

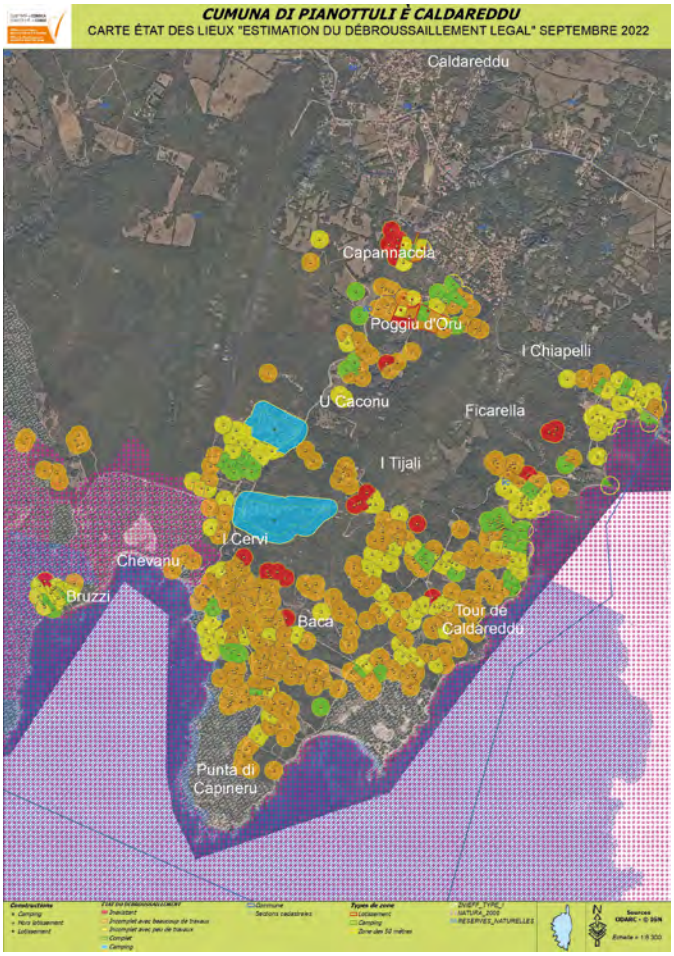

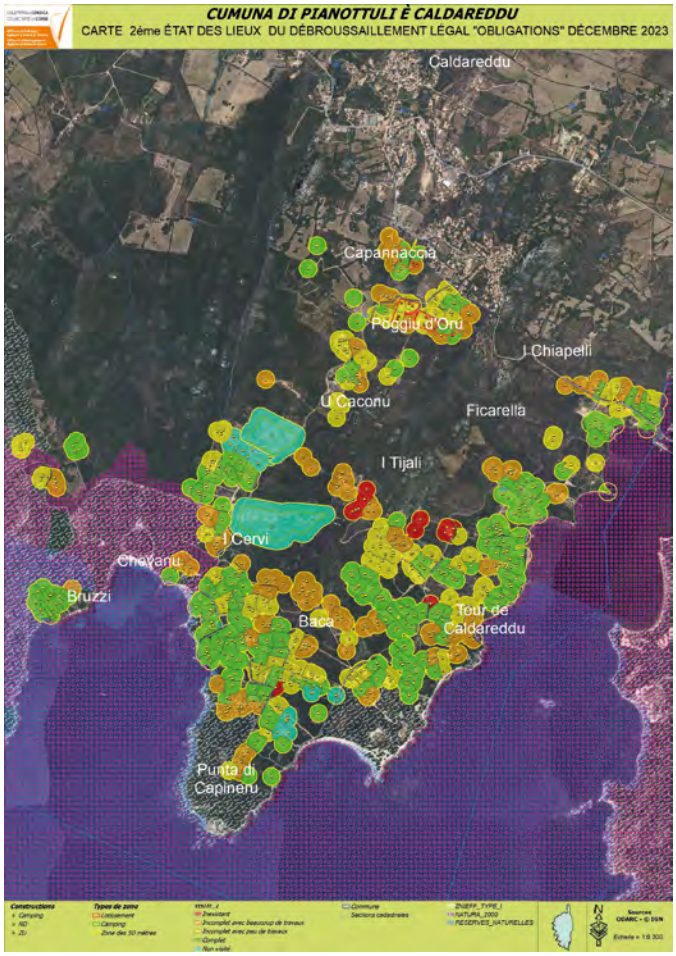

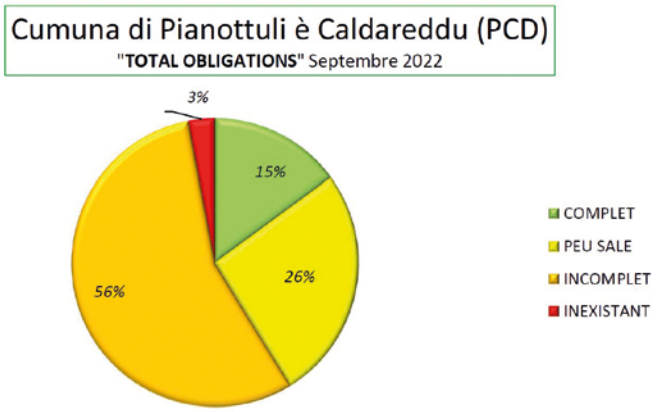

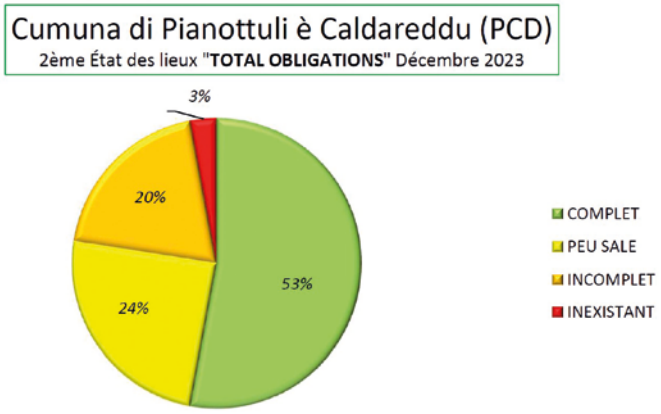

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA STRITTA DE MORANDINU RÉHABILITÉE

Pour sécuriser le second accès au hameau de Pianottoli depuis la stritta de Pignateddu et améliorer le cadre de vie des riverains, une bande de roulement en béton a été réalisée. Montant des travaux : 97 000 €.

LE SENTIER TOZZ'ALTA - PRIMATICCIU EST OUVERT !

Les Brigades vertes de la Collectivité de Corse ont procédé, dans le cadre du plan territorial des itinéraires de promenade et de randonnée à la réouverture du sentier. Il est désormais accessible pour des activités de plein air.

ENTRETIEN DU **CIMETIÈRE**

L'ensemble du cimetière a été démaquisé. En complément de l'extension du réseau d'eau réalisée en 2023, des bacs à déchets ont été implantés pour faciliter l'entretien des tombes par les administrés.
Par ailleurs, la procédure de mise en conformité légale de la gestion du cimetière est en cours. Elle sera soumise au conseil municipal dans le courant de l'année.

RENATURATION DU VILLAGE

Après le pôle médical et l'aire de jeu, la place de la mairie a accueilli fin novembre une vingtaine de mûriers platanes stériles.
Dans un deuxième temps, dès 2024, l'opération sera étendue à la RT 40 et aux espaces de stationnement qui seront désimperméabilisés.
La cour de l'école, Pianottoli, Caldarello et le port de plaisance et de pêche seront également renaturés.
Les arbres et les végétaux procurent de l'ombre, génèrent de la fraîcheur par évapotranspiration, captent des polluants, constituent des puits de carbone. Ils sont de précieux supports à la biodiversité, au rafraîchissement des zones bâties, et donc à l'adaptation au changement climatique. Ainsi notre village pourra retrouver son cadre vert et frais d'antan.

PATRIMOINE

LA SACRISTIE FAIT PEAU NEUVE

Le chantier de rénovation de la sacristie est en cours. Le toit, l'isolation, le grenier et le chauffage sont concernés par ces travaux dont le montant s'élève à environ 22 500 €.

RÉHABILITATION DE LA **POMPE**

Le puits emblématique du hameau de Pianottoli sera restauré et recréé en s'inspirant au maximum de sa version originelle.

TOPONYMIE

La commune a lancé une étude portant sur l'inventaire toponymique et l'analyse anthropologique de la commune (lieux-dits, activités humaines, vie des habitants, environnement, patrimoine...).
L'objectif est d'éditer un ouvrage retraçant la vie de la commune et de ses habitants.

PERSONNEL COMMUNAL

DÉPART EN **RETRAITE**

Après 12 années passées au sein du service technique de la commune, Christian Gabriel Lovichi (Titin) prend sa retraite. Un grand merci pour son investissement !

2023 : LES MOMENTS FORTS

Le 16 avril, Marc Bonnant de l'association Fretu anticu et François Massaroni proposaient une visite commentée de l'exposition sur les édifices romans de la Pian' d'Avretu

Le 21 juin, le village était rassemblé pour la fête de la musique. Concert, stands de nourriture et boissons, karaoké pour une soirée conviviale.

Les journées du patrimoine ont été l'occasion pour Philippe Rozen et François Massaroni de retracer l'histoire de la Poste en Corse.

Le 1er octobre, la commune s'est associée au «cullittivu parlemu corsu» pour la 3e édition de la course A currilingua.

Le 15 octobre l'équipe de soins primaires de l'Annunziata, l'association la Marie Do et la commune participaient à l'opération octobre rose contre le cancer du sein.

Le 18 octobre, le maire Charles-Henri Bianconi a inauguré le pôle médical opérationnel depuis juin dernier.

Le 3 décembre, le marché de Noël a rassemblé toutes les générations de Pianottolais place de la mairie et stritta di a Traversa.

Le 9 décembre, à l'initiative de Fretu anticu, Jean-Louis Pieraggi et Eric Volto présentaient L'île aux arbres, un ovrage à la gloire des arbres remarquables de Corse paru aux éditions Albiana.

Le père Noël a fait son apparition le 21 décembre pour saluer et gâter les enfants de l'école.

À VOTRE SERVICE EN 2024

Assistante sociale : permanence les 2e et 4e mercredi du mois, de 9h à 12h à la salle polyvalente. Prise de rendez-vous : 04 20 20 21 10 ou 04 95 29 13 95

Conseiller numérique (formation aux outils numériques, aide aux démarches en ligne) : tous les mardis de 9h à 12h30 en mairie.

Mission locale (pour les jeunes de 16 à 29 ans) : permanence tous les 3e mercredi du mois pour accompagner dans leurs projets personnels et professionnels.

Géomètre-expert (questions sur la division, le partage, la copropriété, l'estimation, le bornage...) : permanence un mercredi par mois en mairie, sans rendez-vous.

RENDEZ-VOUS

ANNUNZIATA 2024

Samedi 6 avril
La population est invitée à célébrer la consécration de l'église par le cardinal Monseigneur François Bustillo. La cérémonie sera suivie d'un veau à la broche.